**OPCALIM en chiffres c'est :**

* 29 conventions collectives du champ des industries alimentaires et de la coopération agricole et de l’alimentation en détail,
* 46 106 entreprises adhérentes,
* 540 398 salarié,
* 229 M€ de collecte au titre du Plan de formation, de la Professionnalisation et du CIF (hors taxe d’apprentissage en délégation de l’ANIA et de Coop de France).

OPCALIM a une gouvernance paritaire associant l’ensemble des familles professionnelles et une organisation technique performante répondant aux attentes des salariés, des entreprises, des branches, des institutions.

OPCALIM regroupe les représentants de 34 organisations professionnelles d'employeurs des secteurs visés et l'ensemble des organisations syndicales représentatives des salariés.

## OPCALIM intervient dans toutes les instances où sont déterminés les orientations générales de la politique de formation, les mesures de gestion financières et le suivi des financements des actions de formation présentées par les entreprises adhérentes.

Deux sujets :

* 1. Risques psychosociaux : Qualité de vie au travail

Diagnostique INRS prévu : état des lieux faites par enquête

* 1. Equipe du Comité de Direction